

Quel bilan pour l'économie régionale?

Au regard des enjeux et objectifs économiques affichés dans le SDRIF, quel bilan peut-on faire de l'économie régionale après une première décennie ? Le SDRIF mentionnait la position concurrentielle de l'Ile-de-France, la croissance générale de l'emploi, des objectifs de rééquilibrage habitat-emploi, le renouveau de l'industrie, le soutien à la recherche et aux pôles de services ; les résultats apparaissent mitigés, mais par ailleurs d'autres défis ont émergé et sont à prendre en compte aujourd'hui.

Une ambition européenne

L'étude «Position concurrentielle» pilotée par l'IAURIF montrait que l'Ile-de-France avait, il y a 10 ans, une position dominante en terme d'attractivité parmi les grandes régions de l'Europe du Nord-Ouest. Pour le SDRIF, il s'agissait de conforter cette position.

Aujourd'hui, la région économique de Paris-Ile-de-France est une des plus importantes régions du Nord-Ouest de l'Europe en nombre d'habitants, d'emplois et de PIB. Cependant l'étude récente GEMACA entreprise à l'IAURIF dans le cadre d'un programme de coopération interrégionale européen et portant sur la compétitivité comparée des régions, montre que la compétitivité relative de l'Ile-de-France a tendance à s'affaiblir. Plusieurs indicateurs permettent de le constater et notamment on observe que durant la dernière décennie le PIB régional a augmenté moins fortement que dans la Randstad ou à Londres, le niveau de chômage s'est détérioré depuis 1990 et reste plus élevé que dans beaucoup d'autres métropoles notamment pour les

jeunes. Enfin le niveau de taux d'emploi francilien est relativement faible en Europe.

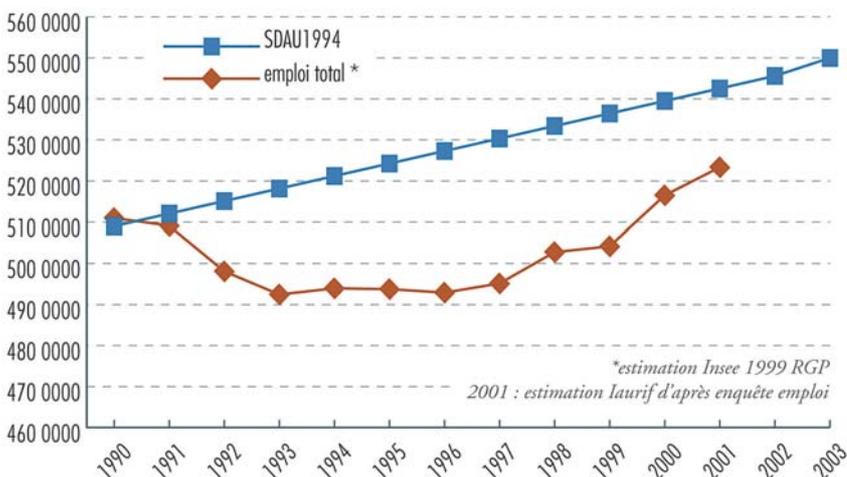
On remarque par ailleurs une certaine détérioration des «indicateurs d'image» sur la France et l'Ile-de-France à l'international en comparaison avec Londres, la Randstad, Munich... (études Ernst et Young, IMD)

Le développement de l'emploi

Dans un contexte où l'Ile-de-France avait créé 250 000 emplois entre 1985 et 1990 (30 % de l'augmentation nationale), le SDRIF avait fixé un objectif «raisonnable» et «maîtrisé», c'est à dire de ralentissement de la croissance au profit du reste du pays : 710 000 emplois supplémentaires d'ici 2015 en Ile-de-France soit 28 000 par an.

En réalité le niveau d'emploi s'est détérioré en Ile-de-France entre 1990 et 1999, date à laquelle on a enregistré - 35 000 emplois (RGP). Depuis la situation s'est améliorée mais reste très inférieure à la prévision du SDRIF comme il apparaît sur ce graphique.

Évolution de l'emploi



Quel bilan pour l'économie régionale?

Taux de chômage	Taux Sept. 2001	Evol. 1990-2000
Seine-St-Denis	11,2	+ 2,9
Paris	9,7	+ 0,2
Val d'Oise	7,7	+ 1,7
Ile-de-France	7,6	+ 1,0
Val-de-Marne	7,6	+ 1,4
Hauts-de-Seine	6,9	+ 0,9
Seine-et-Marne	5,7	+ 0,6
Essonne	5,3	+ 1,3
Yvelines	5,2	+ 1,0

Source : chômage BIT

Au total l'Ile-de-France a connu pour la première fois durant la dernière décennie une situation difficile en terme d'emploi et de plus une évolution de sa croissance assez nettement inférieure à celle du reste du pays.

Cette situation s'est traduite également par une aggravation du chômage en région Ile-de-France dont le taux, même s'il reste inférieur à celui du pays est plus élevé en 2002 (près de 8 %) qu'en 1990 (un peu supérieur à 7 %) avec des fortes disparités selon les départements.

Par ailleurs, on observe une croissance globale de la part des emplois temporaires et à durée déterminée.

La répartition de l'emploi dans l'espace francilien

La question du rééquilibrage habitat-emploi était au cœur du projet économique du SDRIF 1994. Il s'agissait de réduire les déséquilibres territoriaux en assurant une meilleure répartition géographique des emplois. Ceci se traduisait sous la forme de perspectives d'évolution des taux d'emploi.

Le SDRIF souhaitait lutter contre l'extension de l'agglomération parisienne en tache d'huile et mettait en avant le principe du polycentrisme comme fondement de l'organisation urbaine à favoriser. Il cherchait à exprimer la diversité notamment économique de ces pôles en définissant pour chaque type de pôle des stratégies de développement spécifiques :

- les centres d'envergure européenne : sites d'accueil européens d'entreprises à vocation internationale
- les secteurs de redéveloppement économique et urbain : zones situées en proche couronne qui doivent se restructurer afin d'accueillir une grande part de la croissance
- les villes nouvelles et les nouveaux sites d'urbanisation : zones pouvant

structurer le développement économique en grande couronne ;

- les pôles régionaux (Mantes, Meaux, Melun) : rôle de relais grâce à leur rayonnement et à leur position stratégique ;
- les villes traits d'union qui peuvent contribuer à l'ouverture de l'Ile-de-France sur les régions voisines.

Sans rentrer ici dans un bilan détaillé de la situation par rapport à ces objectifs on peut faire une première observation sur l'évolution de la répartition de l'emploi et de la population dans l'espace régional en ce qui concerne le desserrement, à partir des résultats des recensements de 1990 et 1999 :

La grande couronne passe de 1 507 983 emplois soit 29,7 % du total régional en 1990 à 1 669 263 emplois soit 33,1 % en 1999 et un gain de 3,4 %.

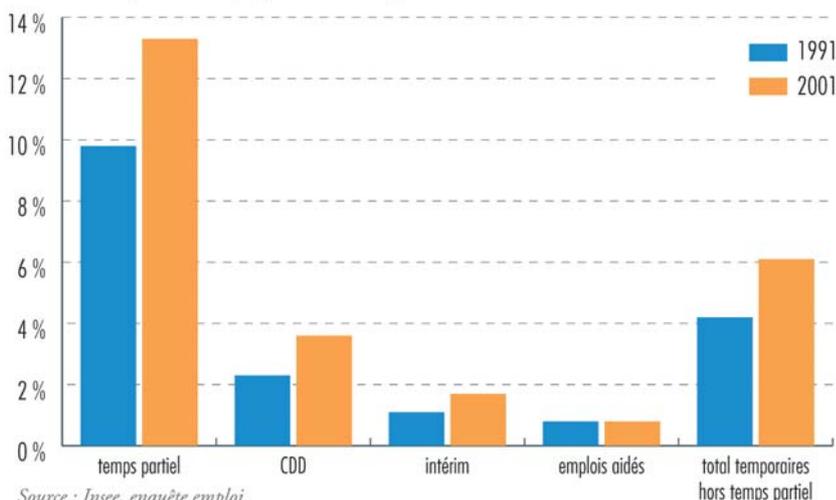
Pour la même période la grande couronne qui enregistrait une population de 4 519 738 habitants en 1990 soit 42,4 % du total régional accueille 4 787 773 habitants en 1999 soit 43,7 % et un gain de 1,3 %.

Ainsi l'emploi reste très implanté dans l'agglomération centrale. Mais on remarque que le gain de 160 000 emplois au profit de la grande couronne durant la période est plus fort proportionnellement que celui de la population.

Par rapport aux objectifs du SDRIF ce desserrement est satisfaisant quantitativement compte tenu de la faiblesse de la croissance globale, mais les objectifs de rééquilibrage en termes de répartition des taux d'emploi sont loin d'être atteints notamment à l'est du territoire régional (voir tableau « Perspectives d'évolution des taux d'emploi »).

La question est de connaître par ailleurs la nature de ce desserrement. Où se localise-t-il ? de quel type

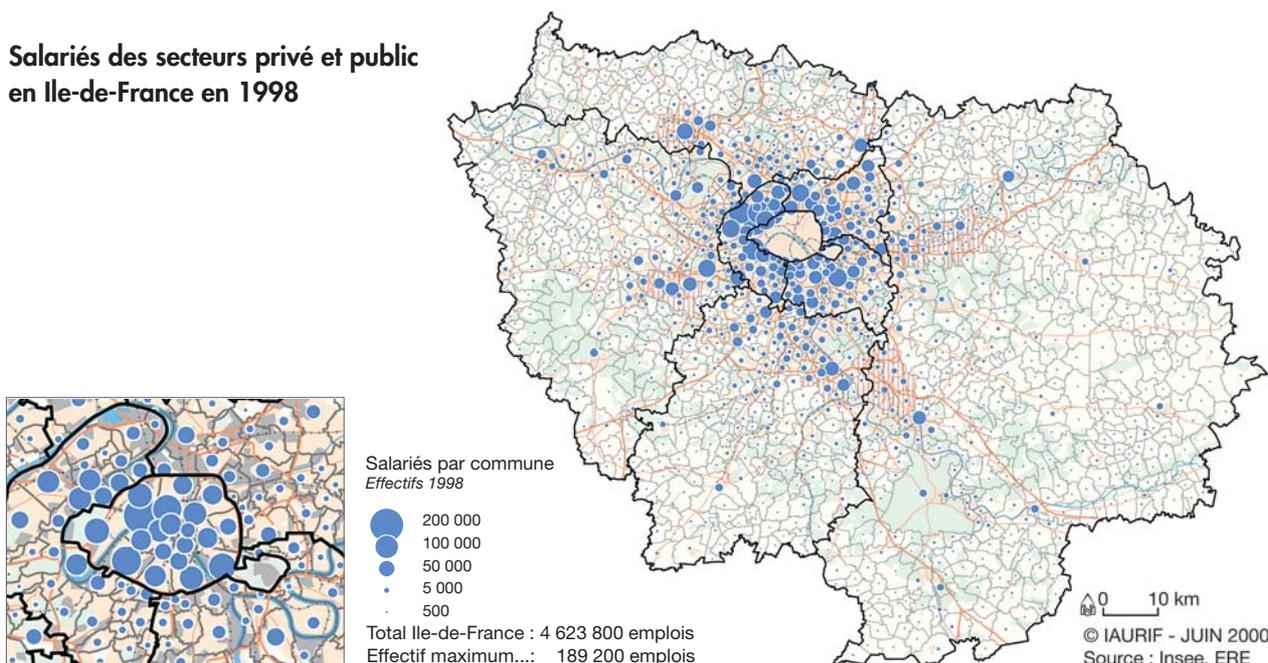
Part de l'emploi à temps partiel et temporaire



Source : Insee, enquête emploi

Quel bilan pour l'économie régionale?

Salariés des secteurs privé et public en Ile-de-France en 1998



Perspectives d'évolution des taux d'emploi

Département	Taux 1990 (RGP)	Taux 1999 (RGP)	Perspectives 2003	Perspectives 2015
Paris	1,59	1,42	1,59	1,59
Hauts de Seine	1,10	1,12	1,13	1,14
Seine-Saint-Denis	0,73	0,72	0,78	0,81
Val de Marne	0,78	0,77	0,83	0,86
Proche Couronne	0,87	0,88	0,92	0,94
Seine et Marne	0,66	0,66	0,75	0,81
Essonne	0,70	0,71	0,76	0,81
Yvelines	0,75	0,77	0,77	0,80
Val d'Oise	0,66	0,69	0,73	0,80
Grande Couronne	0,70	0,71	0,75	0,80
TOTAL	0,95	0,92	0,98	1,00

Source : SDRIF - Insee

d'emploi s'agit-il ? Peut-on parler de renforcement du polycentrisme conformément aux objectifs du SDRIF. L'IAURIF approfondira ces différents points.

L'implantation du tertiaire dans les pôles urbains

Le SDRIF faisait le constat que l'économie continuait à se tertiariser mais que ce développement ne concernait pas les territoires connaissant de fortes mutations industrielles. L'orientation était donc de favoriser les rééquilibres notamment en ce qui concerne les implantations de bureaux, du centre vers la périphérie et de l'ouest vers l'est de la région. Il

Perspectives de croissance en Grande Couronne

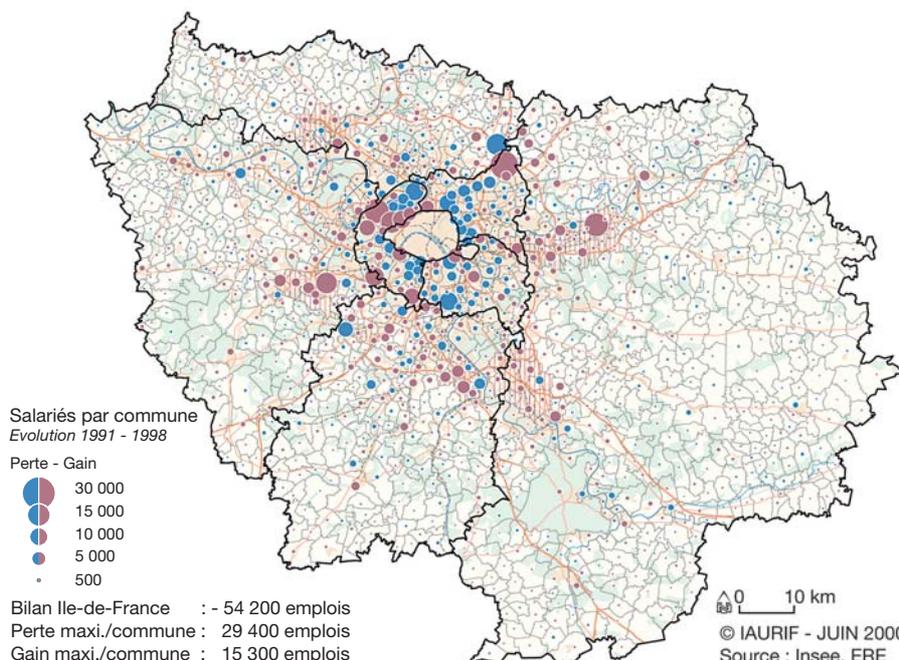
	Emplois	Population
Objectif SDRIF 1990-2003 Grande Couronne	+ 24 200 par an	+ 44 200 par an
Situation réelle 1990-1999 Grande Couronne	+ 17 800 par an	+ 30 000 par an

Source : SDRIF

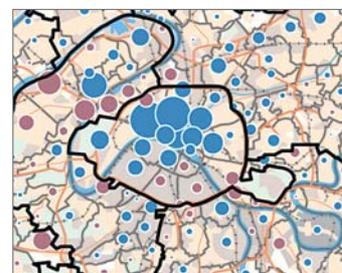
Répartition de l'évolution de l'emploi et de la population

	Emploi 1990		Emploi 1999		Population 1990		Population 1999	
Agglomération centrale : Paris + Proche Couronne	3 567 991	70,3	3 372 732	66,9	6 140 816	57,6	6 164 238	56,3
Grande Couronne	1 507 983	29,7	1 669 263	33,1	4 519 738	42,4	4 787 773	43,7
TOTAL Ile-de-France	5 075 974	100,0	5 041 995	100,0	10 660 554	100,0	10 952 011	100,0

Source : Insee



Évolution des effectifs salariés
 du secteur privé
 entre 1991 et 1998



s'agissait de favoriser les pôles de l'est Parisien de première couronne d'une part, les villes nouvelles et autres pôles urbains de grande couronne d'autre part.

La tertiarisation de l'économie francilienne s'est effectivement poursuivie durant la dernière décennie : en 1998 on compte en Ile-de-France 3 825 000 emplois dans le secteur tertiaire soit 81 % de l'emploi total (pour 71 % en France).

En matière de construction de bureaux le SDRIF prévoyait pour la période 1990-2015 un besoin de surfaces (hors renouvellement) de 27 millions de m², soit 1,08 millions de m²/an. Les constructions réalisées de 1990-2001 représentent 13,4 millions de m², soit 1,12 millions de m²/an (avec renouvellement).

Au niveau régional on peut dire par conséquent que les réalisations sur la période 1990-2001 sont en phase avec les perspectives SDRIF, même si elles s'inscrivent dans un cycle et non dans une progression linéaire.

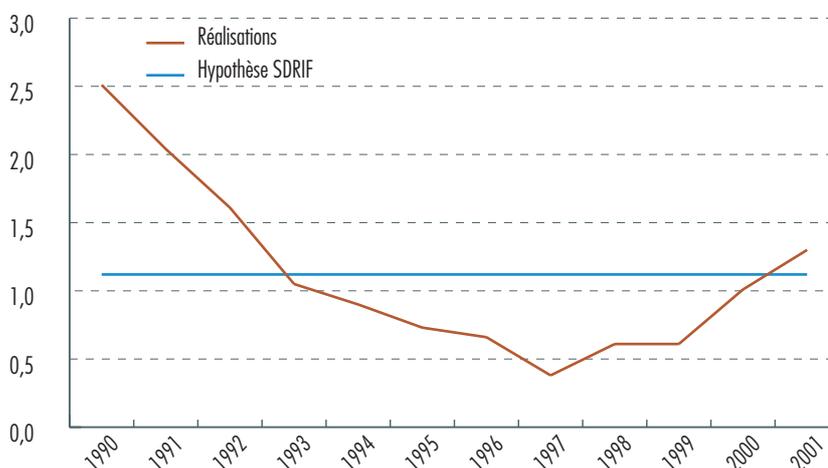
En revanche les objectifs de rééquilibres géographiques très ambitieux du SDRIF sont loin d'être atteints

Perspectives de construction de bureaux au SDRIF

Département	Pers. constr. neuves 1990-2015 (milliers m ²)	Part des pers. consommées fin 2000
Paris	2 250	87 %
Hauts de Seine	4 500	65 %
Seine-Saint-Denis	3 750	39 %
Val de Marne	3 500	34 %
Seine et Marne	4 250	27 %
Yvelines	3 000	51 %
Essonne	3 000	33 %
Val d'Oise	2 750	34 %

Source : SDRIF, SITADEL, DREIF

Construction de bureaux en Ile-de-France (millions de m² SHON)



Source : SDRIF, SITADEL, DREIF

même si la construction 1990-2000 est globalement mieux répartie que ne l'était celle de la décennie 80. (cf tableau «Perspectives de construction de bureaux au SDRIF»).

- le rééquilibrage centre-périphérie : on observe une affirmation plus difficile que prévue des pôles tertiaires de périphérie (Evry, Cergy..). mais il faut prendre en compte le développement de bureaux-locaux mixtes porté par la tertiarisation des zones d'activités parmi les plus dynamiques de la région (Courtaboeuf, Velizy, Paris Nord II, Scilic..)
- le rééquilibrage est-ouest : en proche banlieue de nouveaux pôles tertiaires se développent mais sont circonscrits seulement à quelques sites (bas Montreuil, Saint Denis, Charenton) tandis qu'en grande couronne à l'est, Fontenay-Marne la Vallée-Val d'Europe constitue le seul axe de développement des activités tertiaires.

Le renouveau de l'industrie

Constatant la crise et la mutation profonde de l'industrie francilienne (perte de plus de 600 000 emplois en 20 ans) le SDRIF indiquait la nécessité de maintenir une industrie puissante et un développement de l'industrie manufacturière. La région devait donc être en mesure de proposer une grande diversité de territoires aux entreprises souhaitant s'implanter ou se développer. Le besoin total 1990-2015 de surfaces d'activités industrielles et assimilées était estimé à 35 millions de m² de plancher soit dans des zones d'activités en grande couronne (5 800 ha cessibles de ZAE) soit dans des zones de redéveloppement économique en proche couronne (Seine Amont, Plaine Saint Denis, Nord 92)

En fait la perte d'emplois industriels s'est poursuivie en Ile-de-France depuis le SDRIF. La région avec 682 000 emplois industriels et 61 000 établissements en 1998 reste la première région industrielle française mais il s'agit d'une industrie très tertiaire avec 6 500 sièges sociaux, 42 % d'emplois de services, 55 % du personnel qui a le statut cadre.

Elle ne représente plus que 16 % de l'emploi industriel en France (pour 22 % de l'emploi total) et a participé pour le tiers de la perte d'emploi industriel français au cours des 16 dernières années.

Malgré cela la consommation de terrains en ZAE est restée globalement soutenue parce que celles ci ont attiré pour 70 % des activités tertiaires au cours de la dernière décennie.

Le SDRIF de 94 autorisait le développement de 230 ha cessibles supplémentaires par an. Entre 1990 et 1999 il s'est réalisé de fait 260 ha cessibles supplémentaires par an et il s'en est consommé 250 dont le tiers en Seine et marne.

Au total le stock reste considérable avec plus de 2000 ha disponibles. Mais il s'agit d'un stock mal adapté :

- en qualité et standard (pénurie notamment d'offre de standard international)
- en taille (pénurie de grandes surfaces)

- en services (beaucoup de zones mal adaptées à des activités tertiaires).

Une mention particulière doit être faite de l'activité logistique qui était peu évoquée dans le SDRIF et qui a connu un développement spectaculaire : un tiers de la consommation des ZAE avec là encore une offre pas nécessairement adaptée et des conflits d'usage à gérer.

La recherche

Le SDRIF partait du constat de l'exceptionnelle concentration de la recherche publique et privée en Ile de France mais aussi des problèmes de collaboration entre elles.

Dans le contexte des conclusions du CIAT de 92, le SDRIF prenait comme orientation principale le redéploiement des activités de la recherche francilienne vers la province et le Bassin Parisien (localisation en province de certains laboratoires, 1/3 seulement des postes créés ou renouvelés en France seraient affectés à l'Ile-de-France).

Au sein de l'Ile-de-France il était prôné un desserrement vers les villes nouvelles, un appui à la création de réseaux interdisciplinaires et au rapprochement entre laboratoires publics et entreprises, notamment les PME-PMI.

Effectifs régionalisés de la recherche publique et privée*

	Effectifs Ile-de-France		Pourcentage effectifs RIF / effectifs France	
	1995	1998	1995	1998
Personnel de la recherche publique	48 380	50 997	40,2	39,3**
Personnel de la recherche privée	77 063	75 699	47,6	45,0
Ensemble	125 443	126 696	44,4	43,0

* Les effectifs sont exprimés en ETP

** Ce pourcentage était de 50 % dans les années 80

Source : MENRT, traitement Laurif, 2001

Quel bilan pour l'économie régionale?

En 1998 les effectifs de la recherche publique et privée sont de 126 700 en Ile de France soit un peu supérieurs à ceux de 1995. Mais dans un contexte de croissance globale des effectifs dans le pays, les personnels de la recherche publique francilienne ne représentaient plus que 39,3 % des effectifs France en 1998 pour 40,2 en 1995 et 50 % dans les années 80. La part du personnel de la recherche privée est également en baisse (voir tableau).

On assiste donc à un certain effritement de la position régionale dans la recherche nationale et notamment le vieillissement d'un certain nombre d'équipes. Cette politique d'affaiblissement de l'Ile de France au profit du pays tend cependant à s'atténuer comme en témoigne par exemple l'attribution finale du projet SOLEIL au plateau de Saclay.

En comparaison avec l'étranger l'Ile de France dispose d'un potentiel élevé comme le montrent les indicateurs suivants :

- Parmi les treize plus grandes régions scientifiques de l'Europe, Paris détient la deuxième place après Londres en Europe pour le % de publications scientifiques
- Paris détient la première place technologique devant Rhein-Rhur et Rhein-Main en nombre de brevets parmi les 13 plus grandes régions technologiques

Mais en dépit de cette position enviable on observe que cette puissance est encore insuffisamment connue à l'étranger du fait d'un déficit d'image

de la région en ce domaine et que, malgré certains succès emblématiques comme le Génopole, l'accès des PME-PMI aux compétences scientifiques et technologiques régionales et les collaborations avec les labos publics restent encore insuffisants.

En conclusion le SDRIF a été élaboré durant une époque de croissance économique (fin des années 80), même s'il a été approuvé en pleine crise (1994).

Il développe en priorité l'idée que l'économie francilienne doit s'orienter vers une croissance plus limitée au profit du reste du pays.

Deux enjeux majeurs apparaissent aujourd'hui sous estimés en raison des réalisations et de l'évolution des tendances de la dernière décennie :

- la compétitivité de la RIF dans la concurrence internationale
- les disparités territoriales internes à l'Ile-de-France sur le marché du travail.

L'IAURIF apportera sur chacun de ces points des éléments d'approfondissement sous forme de notes spécifiques complémentaires.

Sur la compétitivité le contexte a changé, la concurrence est plus forte. Il convient, sans catastrophisme, de se tenir en alerte par rapport au recul de la position concurrentielle de l'Ile-de-France et de son image.

Quelques tendances spatiales nouvelles sont notamment à prendre en compte :

- des secteurs d'activités nouveaux, porteurs de croissance, qui ont des exigences spécifiques de localisation

en particulier dans l'agglomération centrale (multimédia, biotechnologies...)

- le développement des «clusters» qui peuvent se définir comme des groupements d'entreprises et d'institutions associées, localisées sur un même territoire et qui développent des formes diverses de coopération concourant à améliorer la compétitivité de l'ensemble. Comment en faciliter le développement ?
- l'évolution du marché pour les structures d'accueil d'entreprises. Comment notamment mieux répondre à la demande internationale ?
- l'émergence forte de la fonction logistique et ses besoins d'espace.

En plus des disparités territoriales le recul et la mutation de l'industrie, l'accélération de l'économie compétitive s'accompagnent de la montée d'inégalités et fractures sociales (bas salaires, temps partiels non choisis, pauvreté, exclusion pour les personnes non qualifiées)

Quelques tendances spatiales nouvelles sont à prendre en compte :

- l'accroissement des déséquilibres habitat-travail avec des activités de plus en plus polarisées (faut-il agir sur la localisation des emplois ou favoriser les conditions de mobilités ?
- peut-on parler de polycentrisme alors que les fonctions stratégiques semblent rester très concentrées dans l'agglomération centrale ? Les nouvelles polarisations observées sont-elles de nature à réduire les déséquilibres territoriaux ?